AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

226C0017
FR0000120693-FS0012

6 janvier 2026

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du Code de commerce)

Déclaration d'action de concert (article L. 233-10 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

PERNOD RICARD

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 30 décembre 2025, Mme Myrna Giron Ricard a déclaré avoir franchi de concert en hausse, le 29 décembre 2025, les seuils de 5%, 10% et 15% du capital et des droits de vote et de 20% des droits de vote de la société PERNOD RICARD, et détenir de concert avec les membres du concert préexistant[1] 38 244 458 actions PERNOD RICARD représentant 66 682 981 droits de vote, soit 15,16% du capital et 22,00% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte de l'entrée de Mme Myrna Giron Ricard au sein du concert préexistant.

A cette occasion, le concert composé des sociétés Société Paul Ricard SA[3], Le Delos Invest I SA[4], Le Delos Invest II SA[4], Le Delos Invest III SAS[4], Le Garlaban SNC[4] et Rigivar SL[5], Mmes Danièle Ricard, Veronica Vargas Giron et Patricia Ricard Giron, MM. César Giron, François-Xavier Diaz, Alexandre Ricard, Mme Myrna Giron Ricard, Mme Mathilde Thoulouze, la société de droit espagnol Michele Ricard e Hijos SL[6], Mme Sandrine Ricard, Mme Anne-Sophie Mouquet, Mme Leticia Vargas Giron, M. Edouard Boyer, M. Marc de Jouffroy, M. Guillaume de Jouffroy, M. Adrien Boyer, M. Max Giron, Mmes Martina Gonzalez-Gallarza Granizo, Martina Granizo Aranda, Isabel Gonzalez-Gallarza Granizo, MM. Eduardo Gonzalez-Gallarza Granizo et Rafael Gonzalez-Gallarza Granizo **n'a franchi aucun seuil** et détient 38 244 458 actions PERNOD RICARD représentant 66 682 981 droits de vote, soit 15,16% du capital et 22,00% des droits de vote de cette société, selon la répartition suivante :

[1] Cf. D&I n° 225C0602 du 4 avril 2025.
[2] Sur la base d'un capital composé de 252 269 195 actions représentant 303 065 283 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Contrôlée par des membres de la famille Ricard.
[4] Les sociétés Le Delos Invest I SA, Le Delos Invest II SA, Le Delos Invest III SAS, et Le Garlaban SNC sont contrôlées par la Société Paul Ricard SA, elle-même contrôlée au plus haut niveau par des membres de la famille Ricard.
[5] Société de droit espagnol contrôlée par Mmes Veronica Vargas Giron, Leticia Vargas Giron et Magali Vargas Giron.
[6] Société de droit espagnol contrôlée par Mme Michèle Ricard.
[7] Composée de Mmes Martina Gonzalez-Gallarza Granizo, Martina Granizo Aranda, Isabel Gonzalez-Gallarza Granizo, MM. Eduardo Gonzalez-Gallarza Granizo et Rafael Gonzalez-Gallarza
[8] Directement ou via des personnes morales qu'elles contrôlent, à savoir Danièle Ricard, Alexandre Ricard, Rigivar SL (société contrôlée par Mmes Veronica Vargas Giron, Leticia Vargas Giron et Magali Vargas Giron), César Giron, Patricia Ricard Giron, Veronica Vargas Giron, Myrna Giron Ricard, Mathilde Thoulouze, Michele Ricard e Hijos SL (société contrôlée par Michèle Ricard), Sandrine Ricard, Leticia Vargas Giron, Edouard Boyer, François-Xavier Diaz, Anne-Sophie Mouquet (sa participation incluant, par assimilation, celle de son fils mineur, Gaspard Mouquet), Marc de Jouffroy, Guillaume de Jouffroy, Adrien Boyer et Max Giron.

	Actions	% actions	Droits de vote	% droits de vote
Société Paul Ricard, SA[3]	28 424 301	11,27	53 003 863	17,49
Le Delos Invest II, SA[4]	4 431 928	1,76	4 969 639	1,64
Le Delos Invest III, SAS[4]	1 720 002	0,68	1 720 004	0,57
Famille Gonzalez-Gallarza Granizo[7]	1 478 703	0,59	2 956 156	0,98
Le Delos Invest I, SA[4]	1 352 650	0,54	2 705 300	0,89
Le Garlaban, SNC[4]	169 868	0,07	339 736	0,11
Autres membres du concert[8]	667 006	0,26	988 283	0,33
Total concert	**38 244 458**	**15,16**	**66 682 981**	**22,00**